

Bali, c'est nul ! Et si on visitait l'Arabie saoudite ?

écrit par François des Groux | 25 octobre 2019



En pleine page d'un numéro de Paris-Match s'affiche un paysage de rêve rappelant les rizières du Sud-Est asiatique. Le slogan l'affirme : « Non, ce n'est pas Bali. C'est l'ARABIE SAOUDITE. »

Mais bien sûr ! Au lieu de réserver bêtement un Paris-Denpasar pour visiter l'un des hauts lieux du tourisme international, pourquoi ne pas aller à la rencontre d'une des dernières monarchies absolues, gardienne sourcilleuse des lieux saints de l'islam, diffusant partout son intransigent wahhabisme et décapitant à tour de sabre ([2° rang au monde après la Chine](#) pour les exécutions capitales, en 2017).

Oui, pourquoi ne pas visiter l'un des pays les moins écolos du monde, ne vivant que sur la rente pétrolière, où les femmes valent moins qu'une chamelle anorexique et où des esclaves modernes philippins doivent cacher leur catholicisme ?



Pfff, bobards que tout ça ! Car dans la vidéo de promotion « [Visit Saudi](#) », des hommes mais surtout des femmes, des Asiatiques, des Occidentaux, des métis à choucroute capillaire et des Noirs dansent avec les fiers bédouins du coin puis se promènent, cheveux au vent dans le désert. Un trio multiculturel semble même dévoiler des jambes bronzées sur une plage ensoleillée...

C'est que, depuis le 27 septembre 2019, les Français peuvent recevoir en moins de 72 heures leur visa touristique pour l'Arabie saoudite.

Whaou ! La pétromonarchie et son prince Mohamed ben Salmane, ancien chouchou des médias, seraient-ils à la pointe du progressisme ?

.

Gracieux et poétique hymne national saoudien :

Oui mais voilà, l'Arabie saoudite, c'est vrai, n'est pas vraiment Bali. Surtout pour les femmes.

Non-musulmans, avant de vous baigner en bikini ou en string (INTERDIT), avant de visiter une mosquée à la Mecque (doublement INTERDIT !), avant... avant... avant... et bien, allez sur le site visitsaudi.com (uniquement en anglais-japonais-arabe) et cliquez sur la page « understand » puis « laws and etiquette ».

.

Par exemple :

« Il est demandé aux hommes et aux femmes de s'habiller modestement en public, en évitant les vêtements moulants ou avec un langage ou des images profanes. Les femmes devraient couvrir les épaules et les genoux en public. »

« Au moment de la prière, cinq fois par jour, la musique est désactivée dans les lieux publics et de nombreux magasins ferment brièvement. Pendant un mois par an, pendant le ramadan, les musulmans jeûnent de l'aube au crépuscule et il est donc respectueux d'éviter de manger ou de boire en public pendant la journée à cette heure-là.»

.

Et bien sûr, la Mecque est interdite aux mécréants. Sinon...

Mais comment reprocher aux Saoudiens de faire respecter, chez

eux, leurs valeurs, leurs traditions, leurs us et coutumes et, bien sûr, leur religion ? Ne souhaiterions-nous pas la même chose en France ?

VIOLETIONS TO PUBLIC DECENCY AND PENALTIES

VIOLATION	PENALTY		REMARKS
	FIRST-TIME VIOLATION	REPEATED VIOLATION	
1 Indecent behavior that includes an act of sexual nature.	3,000	6,000	For every person engaging in such behavior
2 Playing music in high volume inside a residential area and a complaint is made by one or more residents, without obtaining a prior approval.	500	1,000	
3 Playing music during prayer times.	1,000	2,000	
4 Non-removal of pet feces by its owner.	100	200	
5 Littering in non-designated areas and spitting.	500	1,000	
6 Occupying the seats and facilities designated for the elderly and the disabled.	200	400	
7 Bypassing barriers to access public places.	500	1,000	
8 Wearing improper clothing in public places. Dress code for visitors of the Kingdom of Saudi Arabia shall be in accordance with the standards set for such purpose.	100	200	
9 Wearing underwear and sleepwear.	100	200	
10 Wearing in public places clothing that bear profane language or obscene images or symbols.	100	200	

Etc.

Recommandations du [ministère des Affaires étrangères](#) :



Certaines règles sociales et religieuses doivent être respectées :

- > L'importation et la consommation d'alcool et de viande de porc sont totalement interdites en Arabie saoudite. Les produits culturels importés (livres, DVD, revues, etc.) doivent être compatibles avec les normes locales de la décence.
- > Les femmes doivent porter une « abaya » (longue robe noire couvrant tout le corps).
- > Les hommes doivent porter des pantalons et éviter les shorts ou les bermudas.
- > Un homme et une femme ne sont autorisés à sortir ensemble en public que s'ils ont des liens familiaux.
- > L'islam est la seule religion autorisée en Arabie saoudite. Toutes les manifestations d'appartenance à d'autres religions (pratique, prosélytisme, symboles, etc.) sont interdites.
- > Les personnes qui ne sont pas de religion musulmane ne sont pas autorisées à se rendre à La Mecque et à Médine.
- > Pendant le mois de Ramadan, les voyageurs doivent accorder une importance particulière au respect des us et coutumes saoudiens.
Les Saoudiens respectent scrupuleusement la période de jeûne. Il est alors totalement interdit de manger, de boire ou de fumer en public, sous peine d'arrestation et d'expulsion. Les femmes doivent prêter une plus grande attention à leur tenue vestimentaire.
- > Certains aspects de la vie privée sont considérés comme des délits de mœurs (adultère, homosexualité, etc.), lourdement punis. La consommation et le trafic d'alcool ou de drogue exposent aussi à des sanctions sévères, y compris la peine de mort.

Heu... chéri(e), finalement, si on allait plutôt à Bali ? (ou alors en Israël : chrétiens, homosexuels, gauchistes, nationalistes, islamophobes, athées, couples adultérins, bimbos nudistes et orthodoxes n'y risquent pas la décapitation-lapidation-crucifixion...)

Never see it like you see it

C'est l'Arabie Soudaite

South Arabian Culture
and Heritage
#welcomearabia

visitsoadi.com